

Manche

# Histoire. Concours national 2017 de la Résistance et de la Déportation

## 109 lauréats manchois pour se souvenir

QUOTIDIEN LA PRESSE DE LA MANCHE | mercredi 5 juillet 2017

417 mots



Les élèves récompensés lors de la remise du prix du concours départemental 2017 dans la salle des sessions du Conseil départemental.

Le Concours national de la Résistance et de la Déportation récompense chaque année des collèves et lycéens pour leurs exercices d'écriture liés à ces thèmes.

Soixante-quatre lycéens et quarante-cinq collégiens ont été récompensés pour leurs devoirs individuels ou collectifs sur le thème national : « **La négation de l'homme dans l'univers concentrationnaire nazi.** »

La cérémonie s'est déroulée dans la salle des sessions du conseil départemental sous la présidence de Jean-Marc Sabathé, préfet de la Manche, de Marc Lefèvre, 1<sup>er</sup> vice-président du Conseil départemental, et de Jean Lhuissier, directeur académique des services de l'Éducation nationale, en présence des associations de la Résistance et de la Déportation.

« Toucher plus de jeunes »

La cérémonie s'est ouverte sur l'évocation du camp d'Aurigny, par Jean-Baptiste Auzel, directeur des Archives départementales.

Marc Lefèvre a ensuite félicité les lauréats pour leur travail sur un sujet aussi difficile, et a conclu son discours en les exhortant : « **Ne transigez jamais sur le droit à la différence. Il n'y a pas de supérieurs ni d'inférieurs et attention, les mots peuvent être des armes de destruction.** »

Le préfet a adressé également ses éloges aux lauréats, et a souligné que « **de plus en plus de jeunes sont dans la méconnaissance de ce sujet historique et tombent dans l'idéologie, le pire des dangers. J'émet le souhait de faire évoluer le concours qui pourrait s'enrichir d'une troisième voie et devenir le concours de la résistance plus globale : résistance à l'ignorance, à la haine. Pour construire une société telle que nous la souhaitons.** »

Les soixante-quatre lycéens récompensés sont issus de six lycées : Maurice-Marland à Granville, Sivard-de Beaulieu à Carentan-les-Marais, Jean-François-Lebrun et les Sapins à Coutances, Edmond-Doucet et Sauxmarais à Cherbourg-en-Cotentin.

Les quarante-cinq collégiens sont issus de cinq collèges : Saint-Joseph à Cherbourg-en-Cotentin, Institut Saint-Lô Agneaux, Gambetta à Carentan-les-Marais, l'Abbaye à Saint-Sauveur-le-Vicomte et les Courtils à Montmartin-sur-Mer.